

franceinfo:

Environnement : polémique autour de l'inauguration d'un chalutier géant à Concarneau

La société France Pélagique a inauguré vendredi un nouveau navire-usine, dénoncé par les ONG environnementales comme un symbole de la pêche industrielle.



Le navire "Scrombus", le 24 septembre 2020 à Concarneau (Finistère). (FRED TANNEAU / AFP)

Mis à jour le 25/09/2020 | 12:05
publié le 25/09/2020 | 11:07

C'est un mastodonte bourré d'innovations que la société France Pélagique inaugure vendredi 25 septembre à Concarneau (Finistère). Le chalutier-usine fait cependant l'objet d'une vive polémique, des organisations environnementales dénonçant un type de pêche *"incompatible avec le maintien de la ressource et des emplois"*.

Le *Scrombus*, un navire de 81 m de long et 17 de large, a été présenté jeudi à la presse. Son directeur général a vanté les *"innovations majeures"* dont il est doté. *"Nous faisons un grand saut technologique avec la mise en service de ce bateau"*, s'est-il félicité. *"De nombreuses tâches sont automatisées à bord."*

L'arrivée de ce nouveau navire est cependant critiquée par des associations environnementales qui ont prévu de mener une action à Concarneau vendredi, à l'appel notamment de Pleine Mer et Bloom, sous la forme de *"funérailles de la pêche artisanale et des ressources marines"*.

"C'est un mauvais procès"

Pour l'association Bloom, il s'agit de *"défendre la petite pêche côtière"*, contre *"l'industrialisation du secteur, synonyme du pillage des écosystèmes marins, de l'accaparement des quotas, du mépris du bien commun et de la disparition des pêcheurs artisanaux"*.

"Le 'Scombrus' peut pêcher à lui tout seul 200 tonnes de poisson par jour, alors qu'un bateau de moins de 12 mètres autour de quelques tonnes par an", assure Charles Braine, président de Pleine Mer. Le navire peut ramener jusqu'à 120 tonnes de poisson par jour, corrige le patron de France Pélagique.

"Nous ne pouvons pas pêcher ce que nous voulons", insiste-t-il, évoquant les quotas imposés par l'Union européenne. *"C'est un mauvais procès qu'on nous fait"*, estime le dirigeant. *"Nous ne pêchons pas les mêmes espèces, ni dans les mêmes eaux"* que les pêcheurs artisanaux, explique-t-il.